



Vitesse excessive

Les voitures roulent vite, trop vite. Trop de voitures, trop de circulation. Les automobilistes ne respectent plus les règles élémentaires du code de la route, ce qui génère de l'insécurité pour les riverains. Les panneaux de limitation de vitesse, stop, feux de signalisation, et autres passages protégés sont méprisés, comme les stationnements sur les trottoirs, pourtant interdits...

Avec le nombre grandissant de véhicules, de cyclistes et de piétons, le code de la route doit être respecté avec plus de vigilance et de rigueur. Il faut impérativement que les mentalités des automobilistes changent pour la sécurité des résidants et des enfants. C'est le respect de l'autre qui doit guider chacun de nous.

Le nombre croissant de voitures exige une conduite souple, courtoise et attentive. Le respect des autres est indispensable en voiture, comme dans la vie quotidienne. Il

ne se passe pas une semaine sans qu'un Sassenageois me fasse remarquer que les automobilistes passent tous devant chez lui et à grande vitesse. Et tous les Sassenageois pensent de même. Certains nous sollicitent pour refaire les routes pour pouvoir rouler encore plus vite. D'autres nous demandent de créer des aménagements de ralentissement, lesquels coûtent de toute façon au contribuable. Finalement, les routes en mauvais état obligent à une conduite moins excessive (Merci la Métro!).

J'ai donc demandé à la police municipale et à la gendarmerie d'accentuer leur action sur la police de la route. Car malheureusement, seule la sanction fait peur et calme les plus réticents.

Le code de la route doit être respecté. Tout automobiliste a, un jour ou l'autre, des enfants qui deviennent piétons et qui méritent protection et respect. Un accident avec un piéton ou un cycliste est toujours

grave, et gâche à jamais la vie du piéton, de sa famille et de l'automobiliste fautif.

Tous les autres, attentifs et zélés, encore nombreux heureusement, apprécient la rigueur des forces de l'ordre. Les conducteurs contrevenants sont maintenant avertis.

A Sassenage on roule sage... ●

EXPRESSION LIBRE DE L'OPPOSITION | GROUPE AGIR POUR SASSENAGE

Hausse uniforme de la taxe d'habitation

Le 15 octobre, lors du dernier conseil municipal, la majorité a décidé de supprimer l'abattement à la base pour la taxe d'habitation. Résultat: une hausse de 50€ de cet impôt dès 2018.

Déjà en 2010, la majorité municipale s'était attaquée à cet abattement en le diminuant avec pour conséquence une hausse importante des impôts pour la plupart des contribuables.

Au fil des années, vous entendez le même refrain sur le maintien des taux. Pourtant en multipliant les tours de passe-passe sans toucher aux taux, la municipalité a alourdi significativement la fiscalité des Sassenageois.

En outre, comme la suppression de l'abattement à la base s'applique automatiquement à l'imposition des autres collectivités, ces dernières recevront une quote-part de 19€. Ainsi, sur la prochaine hausse de 50€ payée par les Sassenageois, la part qui reviendra à la commune représentera in fine 31€... Bien sûr, la majorité compte sur la suppression progressive de la taxe d'habitation par l'état pour noyer le poisson et espérer que les Sassenageois n'y verront que du feu.

Si, selon les déclarations de l'adjoint aux finances, 50 € c'est marginal, notre groupe ne partageant pas cet argument, a voté contre cette délibération, rappelant le poids des emprunts toxiques dont les provisions grèvent lourdement le budget communal.

Enfin, voter cette hausse des impôts lors du conseil où les élus de la majorité augmentaient leurs indemnités d'élus relevait pour le moins d'une grande maladresse.

Yannick Belle, Véronique Ferrazzi, Michel Barrionuevo, Florence Parvy, Pierre-Manuel Chauvet, Béatrice Hémard.

L'AMBITION DE LA MAJORITÉ | GROUPE D'INTÉRÊT COMMUNAL

L'arroseur arrosé

Les plus anciens se souviennent sûrement du film des frères Lumière, L'arroseur arrosé : l'histoire d'un homme espiègle voulant en arroser un autre, et se prenant finalement à son propre piège.

A Sassenage nous avons le nôtre dans l'opposition.

Lui, si prompt à donner des leçons sur les indemnités des élus du groupe majoritaire, trouve tout naturel de se faire bombarder vice-président de la Métropole en charge de deux délégations créées spécialement pour lui, le sport et la lutte contre les discriminations, dont la Métropole n'a même pas les compétences ! Mais là il trouve tout à fait normal de percevoir des indemnités deux fois plus élevées que les nôtres, pour des missions qui n'en ont que le nom... Faites ce que je dis, pas ce que je fais. Démagogie, quand tu nous tiens ! Et la presse quotidienne de commenter le lendemain: « En politique, la compétence n'est pas toujours le premier critère pour recevoir une promotion ».

Bon, il fallait sauver le soldat Belle, mais c'est quand même avec l'argent du contribuable !

Voilà pourquoi nous dénonçons depuis longtemps les agissements de l'opposition, les écarts entre le dire et le faire, et les mélanges entre intérêts général et particulier savamment orchestrés.

Ah, elle est belle l'exemplarité des « Père la vertu » pris la main dans le pot de confiture !

Monsieur Belle, souvenez-vous de la fable de La Fontaine: « Rien ne sert de courir, il faut partir à point... ».

Votre cadeau aujourd'hui savoureux peut vite devenir empoisonné...

Jérôme Merle, Nathalie Brites, Séverin Batfroi, Christine Durand, Jérôme Boetti Di Castano, Amédée Matraire, Sylvie Genin-Lomier, Mohamed Benharouga, Marie-Frédérique Di Raffaele, Assunta Rosin-Bedin, Jean-Pierre Serraillier, Brigitte Gallo, Jérôme Giachino, Jeannine Antoine, Daniel D'Olivier Quintas, Gaëlle Burel, Jean-Pierre Ravetto, Francette Gierczak, Michel Vendra, Marie-Laure Felici, Adrien Psila, David Buisson, Amandine Aimone-Chenevay, Céline Mosca, Jean-Philippe Veau.